

S.O.S Mamans – Journal de bord n° 78 – Été 2018

Publié le 10 mai 2018
6 minutes



Jeudi 10 mai 2018

Une fillette Mélanie de 13 ans vient nous voir, très perturbée, même en anorexie. Elle est enceinte d'un garçon de son école. Elle n'ose pas en parler à sa grand-mère. C'est elle qui l'éduque, puisque ses parents sont divorcés, et sa maman n'est jamais là. Elle nous révèle aussi qu'elle est sous chantage d'un garçon, également mineur, qui la menace de sortir des photos d'elle en positions très délicates dans une baignoire. Et par ce chantage il obtient d'elle de venir à des sorties aussi délicates. C'est lors d'une de ces sorties qu'elle est tombée enceinte... Plus tard elle nous amène deux autres fillettes en situations similaires, enceintes. Tout cela se joue en bandes, avec des garçons et filles des deux côtés du chantage.

Avec la grand-mère nous obtenons un changement d'école pour les filles et nous achetons les meubles nécessaires pour leur relogement et entretien. Tous les bébés impliqués sont sauvés. Là encore ce sont les bébés qui ont sauvé leurs mamans. Deo gratias !

Samedi 25 août 2018

Le cardinal Sergio Obeso Rivera (86), archevêque émérite de Jalapa au Mexique, vient de déclarer au sujet des accusations de pédophilie portées contre des hommes de l'Eglise : « Certains des victimes devraient s'imposer plus de retenue, sachant qu'ils ont des cadavres dans leur cave ! ». Mot d'une grande sagesse, rappelant les paroles du Christ « Que celui qui est sans péché jette la première pierre sur elle ! »...

Parlons donc sous cet égard des « prêtres pédophiles » ! C'est le sujet du jour. Le pape n'arrête pas à se frapper la poitrine, au nom de l'Eglise Catholique dont certains prêtres auraient perpétrés depuis des dizaines d'années des milliers de crimes pédophiles.

S'est-il frappé la poitrine par rapport aux centaines de millions de bébés tués dans des ventres bien catholiques dans le monde entier depuis autant d'années ?

Le pape ajoute que l'Eglise est coupable par le silence et les dissimulations de la hiérarchie catholique concernant ces prêtres pédophiles. Question : et les évêques d'aujourd'hui qui boivent avec les présidents de Républiques avorteuses comme la France le Champagne de connivence chaque 1 janvier ? « Silence coupable », dit le pape ? Mais pourquoi seulement pour les quelques crimes pédophiles ?

Et lui-même, serait-il innocent d'omission de secours à des personnes se trouvant en danger de mort, notamment les bébés à naître ?

Car tout le monde sait que si l'Eglise déclarait vraiment la guerre aux criminels de l'avortement, ces assassinats seraient très vite prohibés par les Etats. Déclarer la guerre pour protéger les innocents, c'est autre chose que de murmurer des excuses et se frapper la poitrine. C'est par exemple d'ordonner aux Catholiques du monde entier de refuser la coopération avec les Etats avorteurs, c'est d'interdire de payer l'impôt à ces Etats criminels, jusqu'à l'abolition de l'avortement des plus innocents des citoyens : les bébés à naître. On ne vient pas au secours en ne descendant pas dans la rue. Les bébés à naître, mais en danger de mort avant leur naissance, attendent d'être secourus pour SURVIVRE, notamment par l'Eglise. Mais celle-ci est préoccupée par mille autres choses.

En vérité, y a-t-il chose plus importante que de sauver la vie à des centaines de millions d'innocents ? Déjà plus d'un milliard de bébés ont été atrocement massacrés dans le sanctuaire même du ventre de leurs mamans (découpage, aspiration vivante, brûlage chimique..). Encore combien de milliards de bébés seront-ils immolés de la sorte sur les autels des Droits de l'Homme avant que l'Eglise se réveille pour redevenir fidèle au Christ qui, Lui, a donné sa Vie pour faire vivre ces bébés ?

En attendant, qui écoute le cri de ces innocents ? Le Divin Sauveur. Il viendra à leur aide...

Vendredi 31 août 2018



Nous venons de faire paraître, dans la série des timbres-poste chrétiens de l'UNEC, un timbre spécial en honneur des bébés, et notamment des bébés non nés, c'est-à-dire avortés ou en danger d'avortement ou nés morts. C'est le premier timbre-poste en France sur ce thème.

On y voit une statue représentant une femme agenouillée en grande douleur, et devant elle un bébé en cristal lumineux qui pose doucement sa petite main sur la tête de sa maman... Nous en avons congratulé l'artiste Martin Hudacek en Slovaquie. Si ce timbre aidait une seule femme à renoncer à l'avortement, il aurait son prix d'or.

On peut se procurer ce magnifique timbre pour 2€/timbre port inclus, ou 60€ par planche de 30 timbres, auprès de notre secrétariat, soit par chèque à UNEC, BP 70114, 95210 St-Gratien, ou alors par règlement immédiat via Paypal sur la page d'accueil de notre site . Ces timbres sont valides pour votre courrier en France, 20 g, tarif vert. Ils sont imprimés par la Poste exclusivement pour nous, merci ! Le prix indiqué inclut une partie de don à SOS MAMANS (45%), et pour cette partie de don vous recevrez de SOS Mamans un reçu fiscal.

BILAN LE au 1 septembre 2018

En 23 ans de travail sur le terrain nous avons pu sauver 1400 bébés de la mort, avec leurs mamans sauvées dans leur âme, ce qui fait 2800 êtres humains vitalement secourus. Actuellement nous attendons la naissance de 42 bébés déjà sauvés. Nous disposons de 4 studios loués à Paris et aux environs. Nous avons une demi-douzaine d' « hébergeuses » accueillant chacune entre 2 et 4 jeunes filles enceintes jusqu'à la naissance de leurs bébés plus 3 mois. La caisse - nous l'appellons « la caisse du Bon Dieu » car elle est totalement imprévisible - est actuellement au plus bas (2059 €). Nous survivons avec la ferme espérance que Dieu la remplira - comme toujours !

Cher lecteur, chère lectrice,

vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous faisons une joie de partager avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines.

Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne.

Nous sommes fiers et heureux de vous savoir à nos côtés. Restez y, s'il-vous-plaît !

Vous faites véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant !

Site Internet : (rubrique SOS MAMANS)

Dons immédiats possibles par carte de crédit (via Paypal) sur la page d'accueil de notre site Internet , en spécifiant : « pour Sos Mamans ».

Pour tout renseignement, contact ou don :

 S.O.S MAMANS (UNEC)

B.P 70114

95210 St-Gratien

Rép/Fax 01 34 12 02 68

sosmamans@wanadoo.fr